

Repensons Lévis souhaite une étude et une consultation publique concernant les terres de Rabaska ainsi qu'un portrait de nos parcs industriels

Lévis, lundi 25 novembre 2024 – Lors de la séance du conseil municipal, Serge Bonin, conseiller municipal de Saint-Étienne, chef de Repensons Lévis et candidat à la mairie, et Alexandre Fallu, conseiller municipal de Christ-Roi, déposeront deux avis de proposition clés concernant des dossiers stratégiques :

1. Une demande d'étude et d'une consultation publique sur les terres de Rabaska.
2. Une présentation complète de l'évaluation des besoins et de l'état des parcs industriels de Lévis.

Se donner les outils pour décider de l'avenir des terres de Rabaska

Un avis de proposition demandant une étude complète sur le potentiel de mise en valeur des terres de Rabaska sera déposé au conseil de ville. Cette analyse porterait sur les volets suivants : récréatif, acéricole, agricole, industriel et de conservation. En parallèle, une consultation publique est également proposée pour recueillir les avis de la population et des parties prenantes.

« Les terres de Rabaska sont une opportunité unique pour notre ville. Avec l'inclusion du chantier Davie dans la stratégie nationale canadienne d'approvisionnement, il faut se préparer pour des besoins possibles à venir. Nous devons les examiner sous tous les angles, se donner tous les outils pour prendre les meilleures décisions, tout en impliquant directement la population dans cette réflexion », a déclaré Serge Bonin. Cette initiative s'inscrit dans une démarche collaborative visant à nourrir les discussions du gouvernement du Québec, du Port de Québec et de la Ville de Lévis sur l'avenir de ce territoire stratégique.

Avoir l'heure juste sur le portrait de nos parcs industriels

Un avis de proposition demandant la tenue d'un comité plénier pour dresser aux élu-es un portrait détaillé des parcs industriels de Lévis et évaluer les besoins futurs sera également déposé au conseil de ville. Cette initiative vise à anticiper la croissance industrielle tout en s'assurant d'un développement durable et optimal des infrastructures existantes.

L'équipe de Repensons Lévis insiste sur l'importance d'évaluer la nécessité de développer un nouveau parc industriel à l'extérieur du périmètre d'urbanisation. « Dans un monde idéal, on ne devrait jamais sortir du périmètre d'urbanisation. Victoriaville, par exemple, a réussi à optimiser l'utilisation de ses parcs industriels en créant un poste de commissaire industriel dédié à cette mission, tout en respectant ses limites urbaines. Avons-nous exploité toutes les options dans nos parcs existants? Il faut absolument établir la liste de nos besoins actuels et futurs avant d'autoriser la création d'un nouveau parc industriel à l'extérieur du périmètre urbain. », affirment M. Fallu et M. Bonin.

L'équipe souligne que leur démarche est réaliste et vise à concilier le développement économique et le respect des citoyennes et citoyens. « M. Lehouillier fait toujours appel à la limitation du périmètre urbain pour concentrer le développement de la ville et justifier ses projets de plus de 20 étages. Nous souhaitons donc appliquer cette même rigueur quant à l'étalement des parcs industriels. Si nous optons pour cette option, nous devons avoir toutes les informations possibles afin de justifier notre choix. », conclut M. Fallu.